

PERMIS DE CONDUIRE	FORMULAIRES DE DEMANDE	PIECES D'IDENTITE	PHOTOGRAPHIES	ANCIEN TITRE	DÉCLARATION DE PERTE OU DE VOL	ENVELOPPE "LETTRE MAX 50"
Duplicata suite PERTE ou VOL	X	X ^A	X ^B		X ^D	X ^E
Duplicata suite DÉTÉRIORATION	X	X ^A	X ^B	X		
Changement d'état matrimonial, d'état civil	X	X ^A	X ^B	X		
Permis international	X		X ^B	X ^G		X ^E
Échange d'un permis étranger	X	X ^A	X ^B	X ^C		X ^E
VISITE MÉDICALE						
Renouvellement d'un permis de poids lourds	X		X ^B	X		X ^E
Profession réglementées ; (TAXIS, AMBULANCES etc...)	X		X ^B	X		X ^E
Permis aménagé	X		X ^B	X		X ^E
Suspension, annulation	X		X ^B	F		X ^E

A : justificatif d'état civil. Pour les ressortissants de l'union européenne : photocopie lisible de la carte nationale d'identité en cours de validité (recto-verso), du passeport en cours de validité, du livret de famille régulièrement tenu à jour, copie ou extrait d'acte de naissance. Pour les ressortissants hors union européenne : copie recto-verso de la carte de séjour en cours de validité.

B : DEUX photographies d'identité récentes, non scannées, de face, sans coiffe et sur fond clair, avec vos verres correcteurs si vous êtes porteur d'un dispositif de correction de la vision (lentilles de contact). Pour l'échange d'un permis étranger : fournir TROIS photos

C : Fournir également la traduction du permis de conduire étranger

D : En cas de perte ou de vol, les feuillets 2 et 3 de la déclaration souscrite auprès d'un service de la police nationale ou de gendarmerie revêtus du sceau de l'autorité recevant la déclaration.

E : Enveloppe "LETTRE MAX 50" libellée à vos nom et adresse (disponible dans les bureaux de poste)/ Si cette enveloppe n'est pas jointe, le permis sera expédié à la mairie du domicile déclaré sur votre demande (délai d'acheminement plus long)

F : Décision administrative de suspension de d'annulation du permis de conduire

G : Fournir une photocopie recto-verso du permis de conduire